

La Lettre du Maire

Septembre 2024



ENJEUX DE TERRITOIRE

Madame, Monsieur,

Cet été encore les Saint-Aignais, les habitants de la communauté de communes et les nombreux touristes ont eu accès, dans un cadre magnifique, aux deux bassins de la piscine municipale. L'intérêt de cet équipement n'est plus à démontrer, qu'il s'agisse de la problématique de l'apprentissage de la natation, de sa dimension sociale quand tout le monde n'a pas les moyens d'avoir une piscine privée ou de l'attrait touristique, qui va connaître un nouvel essor avec les aménagements cyclables «Cœur de France à Vélo». Cette piscine est un atout incontestable pour notre territoire.

Aujourd'hui, la gestion communale de la piscine devient un modèle difficilement soutenable car elle entraîne la prise en charge par les contribuables saint-aignais des déficits d'exploitation d'un équipement utilisé à plus de 60% par des résidents extérieurs. Si la commune ne semble plus l'échelon pertinent pour la gestion d'une piscine, le transfert de cet équipement à l'intercommunalité permettrait de rapprocher la prise de décision publique du bassin de vie des usagers et de mieux organiser son développement à une échelle territoriale plus conforme aux besoins de la population du territoire. À la suite de ce constat, partagé par le Président de la Communauté de Communes Val de Cher Controis, Monsieur Jacques Paoletti, une évaluation des charges afférentes au transfert de compétence a été confiée à un cabinet indépendant choisi conjointement par les élus des deux collectivités. Un premier bilan se fera lors du prochain conseil municipal.

La variété de l'offre sportive et notre soutien aux associations restent nos priorités et je suis ravi de vous faire part des travaux réalisés pour cette rentrée. Les quatre courts de tennis ont été rénovés et deux sont désormais en accès libre et gratuit. Les salles associatives (tir, dojo et tennis de table) ont été équipées en éclairage LED alliant confort et économie d'énergie. De nouvelles structures de jeux, dont une tyrolienne, ont été installées à l'Ile Plage. Notons enfin l'implantation d'une table de tennis de table extérieure qui complète l'offre de l'aire de jeux du boulevard Jean Moulin.

A la fin de l'été, vous avez été nombreux à assister au spectacle nocturne «Blanche Neige», événement porté par l'association Saint-Aignan sur Scène et soutenu par la municipalité. Félicitations à tous les bénévoles qui ont œuvré pour illuminer l'Ile Plage en présentant un spectacle de qualité pour petits et grands.

Éducation, sport, culture et convivialité sont depuis plusieurs années les piliers de notre engagement pour les Saint-Aignais et les futurs projets contribueront encore à faire de Saint-Aignan une ville où il fait bon vivre.

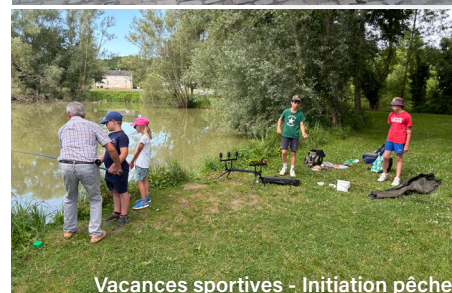
Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée.

Bon à l'usage
h. L. R.
, Votre maire, Eric Carnat

EN IMAGES



Fête de la musique



Vacances sportives - Initiation pêche



Visite du Sous-préfet, Laurent Vignaud



La Prévôté - Festival Jazz en Val de Cher



Rénovation des quatre courts de tennis

Mairie de Saint-Aignan
1, rue Victor Hugo
41110 Saint-Aignan
02 54 71 22 22
maire@ville-staignan.fr
www.ville-saintaignan.com



Rénovation ÉNERGÉTIQUE

Terres de Loire Habitat a présenté les projets de réhabilitation prévus sur le secteur Jean Moulin, à l'occasion de la réunion publique proposée par le maire le vendredi 21 juin 2024, où une trentaine d'habitants étaient présents.

Les adresses concernées par les travaux sont les 1 et 3 impasse Jean Moulin ainsi que le 11 boulevard Jean Moulin. Avec un budget de 2,2 millions d'euros, cet ambitieux projet a pour objectif principal d'améliorer l'enveloppe énergétique des bâtiments, afin de limiter la hausse des factures énergétiques des locataires. Cela passera notamment par une isolation par l'extérieur des bâtiments, le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres ou encore la pose de panneaux photovoltaïques, pour l'électricité des parties communes.

En parallèle, des travaux d'embellissement sont prévus, pour les balcons, les halls ou encore les abords des immeubles. Les travaux devraient débuter en novembre 2024, pour une durée d'un an. D'autres opérations de réhabilitations sont prévues sur le quartier pour les 10 ans à venir.



Présentation du projet lors d'un «Rendez-vous de quartier».

Blanche Neige à l'ÎLE PLAGE

L'Île-Plage a accueilli plus d'une cinquantaine de comédiens amateurs du 23 au 31 août.

Le spectacle «Blanche Neige», proposé par l'association Saint-Aignan sur Scène, est mis en scène par Jean-Claude Baudouin sur un texte de Madeleine Raffi et incarné par les habitants de Saint-Aignan et ses alentours.

L'ensemble des organisateurs, bénévoles et partenaires, grâce à leur énergie et leur passion, ont fait briller Saint-Aignan en cette fin d'été animé.



Première de *Blanche Neige* le 23 août 2024

Expérimentation de végétalisation au CIMETIÈRE

La commune de Saint-Aignan expérimente une alternative aux pesticides pour l'entretien du cimetière : une manière d'embellir ce lieu de mémoire et de recueillement en respectant la réglementation actuelle du zérophyto qui interdit l'utilisation des pesticides dans les cimetières depuis le 1^{er} juillet 2022.

ENHERBEMENT DES ALLÉES

La végétalisation des allées constitue une alternative aux produits phytosanitaires. Constituées de cinq espèces différentes, les graminées résistent au passage tout en maintenant la perméabilité du sol.

FLEURISSEMENT

L'embellissement floral entre les tombes favorise la biodiversité locale en attirant les insectes pollinisateurs, essentiels à l'écosystème. Composée de 15 espèces mellifères, cette végétation apportera de multiples couleurs.

PIED DE MUR

Pour compléter l'aide apportée aux insectes pollinisateurs, un mélange d'annuelles et de vivaces sera planté le long des murs du cimetière.